



Assemblée générale

Cinquante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale
31 octobre 2001
Français
Original: anglais

Cinquième Commission

Compte rendu analytique de la 17^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 25 octobre 2001, à 10 heures

Président : M. Effah-Apenteng (Ghana)
*Président du Comité consultatif pour les questions administratives
et budgétaires* : M. Mselle

Sommaire

Point 124 de l'ordre du jour : Plan des conférences (suite)

Questions diverses

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

01-60264 (F)

0160264

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 124 de l'ordre du jour : Plan des conférences
(suite) (A/56/32, A/56/120/Rev.1, A/56/133, A/56/188, A/56/213 et Corr.1, A/56/261, A/56/277, A/56/293, A/56/299, A/56/300, A/56/339 et A/56/475; A/AC.198/2001/8)

1. **M. Iossifov** (Fédération de Russie) dit que le Secrétariat et les États Membres doivent faire des efforts concertés pour utiliser au mieux les ressources affectées aux services de conférence. Cela suppose notamment une bonne coordination entre les différents départements de l'Organisation et entre les secrétariats des organes des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Le Comité des conférences joue un rôle précieux à cet égard.

2. La délégation russe est prête à approuver le projet de calendrier des conférences et réunions pour 2002-2003, compte tenu des observations du Comité des conférences. Elle note avec plaisir que le projet présenté tient compte des dispositions adoptées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 53/208 A, 54/248 et 55/222 concernant l'observation du vendredi saint orthodoxe. Elle note également avec satisfaction que le taux d'utilisation des services de conférence pour 2000 à New York, Genève, Vienne et Nairobi a globalement dépassé le seuil de 80 % et a fortement progressé à Nairobi. Elle espère que de nouveaux progrès seront enregistrés en 2001.

3. La délégation russe note avec satisfaction que de juillet 2000 à juin 2001, le pourcentage de réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres bénéficiant de services d'interprétation a augmenté, pour atteindre 90 %. Cependant, en matière de services de conférence, les organes constitués en vertu de la Charte ou d'une décision d'organes délibérants doivent demeurer prioritaires vu l'importance que le bon déroulement de leurs sessions revêt pour l'exécution des programmes et mandats de l'Organisation.

4. Les retards observés dans la parution des documents restent un sujet de préoccupation pour la délégation russe. La Cinquième Commission a parfois été amenée à modifier son programme de travail du fait de ce problème chronique. Le Comité des conférences recommande donc à juste titre que le Secrétaire général mette en place au Secrétariat un système opérant de responsabilisation afin de faire en sorte que les

documents soient soumis en temps voulu aux services chargés de leur traitement. En dépit des règles établies, les États Membres ont constaté qu'aussi bien du point de vue de la qualité que du volume des services de traduction et d'interprétation fournis, le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles de l'Organisation n'était pas toujours respecté. La délégation russe veillera à ce que le russe soit dûment utilisé et à ce que le principe de la parité des six langues soit rigoureusement respecté. Il faut prendre des mesures efficaces, dans le domaine des ressources humaines notamment, pour améliorer les services de traduction et d'interprétation. La qualité des traductions russes et de l'interprétation du russe en anglais notamment appelle des observations.

5. Le Comité des conférences a adopté une série de recommandations importantes relatives au recrutement du personnel linguistique. La délégation russe reste convaincue que les services d'interprétation et de traduction ne pourront être améliorés sans une modification radicale de la politique du personnel suivie par l'Organisation, et la création d'un système de sélection et de roulement qui ferait entrer régulièrement des interprètes et des traducteurs consciencieux et qualifiés maîtrisant la langue contemporaine. Elle souscrit à la recommandation du Comité des conférences tendant à effectuer une révision complète des normes de productivité des services linguistiques, compte tenu des innovations techniques appliquées à leurs activités.

6. La délégation russe se félicite du remplacement du système à disques optiques par un nouveau système devant permettre aux utilisateurs de consulter des documents de l'ONU dans l'une quelconque des six langues officielles. Elle juge néanmoins très préoccupantes les disparités de plus en plus grandes constatées sur le site Web de l'ONU entre l'anglais et les autres langues officielles. Elle constate avec regret que le Secrétariat n'a fait aucun effort sérieux pour proposer des solutions, en dépit des demandes de l'Assemblée générale. Des mesures concrètes doivent être prises pour remédier à cette situation, qui est contraire au principe de la parité des langues officielles de l'ONU.

7. Se référant au chapitre pertinent du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003, ainsi qu'aux recommandations du Comité des conférences et du Comité du programme et de la coordination, l'orateur demande que le Secrétariat

fournisse des renseignements sur les effectifs et la répartition du personnel temporaire affecté aux services de conférence, et présente des propositions pour l'utilisation d'une partie des fonds affectés à cette rubrique au financement de postes permanents dans les services linguistiques, afin d'améliorer la qualité de ces services et de réaliser des économies. La Cinquième Commission devrait examiner à la section en cours la possibilité de renforcer la supervision et le contrôle exercés par le Comité des conférences, afin qu'il joue plus efficacement le rôle qui est le sien en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale.

Questions diverses

8. **M. Elgammal** (Égypte) propose que, puisque la Commission a décidé de ne pas examiner en séance officielle les différents chapitres du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003, la Division de la planification du programme et du budget établisse un résumé des débats tenus lors des consultations officieuses pour que les délégations aient un compte rendu des vues exprimées.

La séance est levée à 10 h 30.